

L'ASSURANCE GLOBALE CHANTIER



GLOBALE CHANTIER : PROTÉGEZ VOTRE PROJET DE CONSTRUCTION

La responsabilité des intervenants au chantier

La réalisation d'un projet de construction expose le maître d'ouvrage à divers risques :

- › Pendant le chantier : dommages aux tiers, dommages matériels ou immatériels.
- › Après l'achèvement des travaux : malfaçons ou défauts plus ou moins graves pouvant porter atteinte à la solidité de l'ouvrage.

En Principauté de Monaco, la loi ne rend pas obligatoire l'assurance décennale pour les constructeurs. Seuls les architectes doivent disposer d'une garantie de responsabilité civile professionnelle. Sans assurance, vous pourriez être démunis face aux malfaçons ou erreurs d'exécution.

NOS SOLUTIONS

La Globale Chantier, qui prend effet à l'achèvement des travaux, est conçue pour proposer une assurance biennale et décennale aux maîtres d'ouvrage, particuliers et professionnels.

Spécificités du contrat :

L'assurance Globale Chantier couvre :

- › **Les conséquences financières** des dommages :
 - › Pendant 10 ans pour les gros ouvrages.
 - › Pendant 2 ans pour les menus ouvrages.
- › **Les extensions de garanties** telles que :
 - › Dommages aux existants.
 - › Dommages immatériels après réception.

Quelle zone couverte ?

› Monaco.

Quels sont les types de projets couverts ?

- › Constructions neuves ;
- › Projets de rénovation, réhabilitation ou extension ;
- › Immeubles d'habitation ;
- › Bâtiments tertiaires : bureaux, commerces, bâtiments industriels ;
- › Bâtiments publics : hôpitaux, écoles, musées, etc. ;
- › Maisons individuelles.

Pour qui ?

- › **Professionnels** : promoteurs immobiliers, syndicats de copropriété, marchands de bien, etc.
- › **Tout maître d'ouvrage** privé ou public.
- › **Particuliers** : en nom propre ou via des Sociétés Civiles Immobilières (SCI) ou SARL.

LES + DE JUTHEAU HUSSON

Notre équipe, exclusivement dédiée aux risques de construction, dispose d'une parfaite connaissance des spécificités monégasques.

Nous vous proposons un accompagnement personnalisé pour sécuriser chaque étape de votre projet, qu'il soit privé ou professionnel.

Demandez un rendez-vous ou une étude personnalisée :

- › +377 97 97 22 22
- › construction@jutheau-husson.com
- › 24 Bd Princesse Charlotte, BP 29 MC 98007 Monaco Cedex